



CHOUETTE HULOTTE



21/04/2017 - **LPO ISÈRE** - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Cette chouette de taille moyenne est assez difficile à observer en raison de son plumage tacheté sur fond brun grisâtre qui se confond avec l'écorce des arbres. Son chant est en revanche bien plus facile à repérer puisque la chouette hulotte peut chanter tout au long de l'année. Son hullement est de plus très caractéristique de l'espèce.

Un autre indice permet de manière indirecte de déterminer la présence de l'espèce : les pelotes de réjection. Celles de la chouette hulotte sont en effet caractérisées par une surface irrégulière, de couleur gris foncé plutôt mate. Les pelotes, pointues à au moins une des extrémités, mesurent entre 4 et 6 cm de long pour un diamètre variant de 1,5 à 3 cm et contiennent des restes de rongeurs mais également d'oiseaux.

Pour écouter le chant de la chouette hulotte, [cliquez ici. \(https://nature-isere.fr/sites/default/files/upload/chouette_hulotte.mp3\)](https://nature-isere.fr/sites/default/files/upload/chouette_hulotte.mp3) [1]

Pour écouter le cri de la chouette hulotte, [cliquez ici. \(https://nature-isere.fr/sites/default/files/upload/chouette_hulotte_cri.mp3\)](https://nature-isere.fr/sites/default/files/upload/chouette_hulotte_cri.mp3) [2]

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

La chouette hulotte présente une répartition relativement homogène en Isère. L'espèce reste néanmoins très liée à son habitat forestier et occupe même les zones de montagne jusqu'à la limite des arbres. En revanche, les densités sont moindres au nord du département où l'agriculture est plus développée.

ÉCOLOGIE LOCALE

Essentiellement forestière, la chouette hulotte affectionne les forêts de feuillus et les boisements mixtes mais occupe parfois des boisements de résineux. Si de vieux arbres à cavités sont présents, il est possible de la trouver également dans des parcs urbains ou des vergers. La structure en mosaïque de son habitat doit cependant présenter suffisamment de zones ouvertes (coupes forestières, clairières, etc.) pour lui permettre de chasser. La chouette hulotte est en effet une grande consommatrice de campagnols et mulots et chasse également de petits passereaux.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

La chouette hulotte, comme la plupart des rapaces nocturnes, est sédentaire. Elle passe donc toute l'année sur son territoire et est par conséquent fidèle à son site de reproduction et à son partenaire. Le nid est souvent placé dans une cavité arboricole telle que des loges de pic mais cette

chouette peut également occuper d'anciens nids de corvidés ou de buse si les cavités naturelles viennent à manquer. Elle utilise également les nichoirs artificiels.

Dès l'hiver, les mâles font entendre leurs chants nuptiaux à partir de janvier-février. 2 à 4 œufs sont pondus à 2 jours d'intervalle entre mars et avril selon la disponibilité en ressources alimentaires et éclosent entre la mi avril et la fin mai. Les jeunes restent en moyenne 5 à 6 semaines au nid. Les parents continuent à les nourrir pendant encore 2 à 3 mois après la sortie du nid. Les principaux prédateurs des nichées sont les martres et les fouines.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Si l'espèce doit faire face à la réduction et à la fragmentation de ses habitats ainsi qu'aux collisions liées au trafic routier et aux lignes électriques, elle ne semble pas menacée outre mesure.

Néanmoins, de manière générale, la conservation des vieux arbres et forêts reste une mesure favorable à la bonne conservation de la chouette hulotte ainsi qu'à de nombreuses autres espèces. L'utilisation de rodenticides destinés à réguler les populations de rongeurs est également une menace pour les rapaces consommateurs de campagnols. Leur interdiction ou au moins leur limitation serait donc favorable à cette espèce ainsi qu'aux autres rapaces.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n'hésitez pas à en proposer vous-même des compléments ! Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche espèce de la chouette hulotte sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).** (https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3518) [3]